

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Décision du Maire n°06-25 Conseil municipal du dix-sept juin deux mil vingt-cinq

Le dix-sept juin deux-mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du Conseil municipal : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents physiquement : 20

Nombre de conseillers votants : 24

Date de la convocation : 11/06/2025

Date de la mise en ligne : 18/06/2025

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc		X		
ROUZIERES	Nicole				X
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire		X	Jean-Pierre LACROIX	
BOONE	Emmanuelle		X	Gwendoline LAVIGNE	
FONTENIER	Jessica		X	Florent LALUCAA	
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia	X			
SABLÉ	Corentin				X
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain		X	Agnès CASENAVE dit MILHET	

*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Stéphane LEYDERT est candidat

Stéphane LEYDERT est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*

Décision

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Décision n°06-25 : Virement de crédits Bistrot

Le Maire de la Commune de Gelos,

DÉCIDE

Art 1 - Le virement de crédit suivant sur le budget du SPIC Bistrot du Pradeau

Section fonctionnement :

- Article 022 Dépenses imprévues (- 500€)
- Article 6541 Créances admises en non-valeur (+ 500€)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi présenté les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

LEYDERT Stéphane

